



# Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 20 mai 2021 -

Délibération n°4.3.20/05/2021

relative au renouvellement du partenariat international entre  
l'Université de la Vallée d'Aoste et l'USMB concernant  
le double-diplôme Master LEA « Développement et  
internationalisation des entreprises et des territoires »

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,  
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du  
7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

**Article unique : Renouvellement du partenariat international entre l'Université de la Vallée d'Aoste  
et l'USMB concernant le double-diplôme master LEA « Développement et internationalisation des  
entreprises et des territoires ».**

Document fourni en annexe.

**Résultat du vote :**

Membres en exercice : 33  
Quorum : 17  
Membres présents : 18  
Membres représentés : 4  
Nombre de votants : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22  
Contre : 0  
Abstention : 1  
Pour : 21

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après  
en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents et représentés, le renouvellement  
du partenariat international entre l'Université de la Vallée d'Aoste et l'USMB concernant le double-  
diplôme master LEA « Développement et internationalisation des entreprises et des territoires »,  
tel que présenté en séance et décrit en annexe.**

Chambéry, le 25 mai 2021

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 15 JUL. 2021

Transmise au recteur le : 15 JUL. 2021

**Modalités de recours contre la présente délibération :** *En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours gracieux auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.*

*Renouvellement de la CONVENTION DE PARTENARIAT INTERNATIONAL  
ENTRE L'UNIVERSITE DE LA VALLEE D'AOSTE (Italie)  
ET L'UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC (France)  
pour le double diplôme de Master LEA dénommé DIET :  
Développement et internationalisation des entreprises et des territoires*

## Contexte et objectifs

La présente demande de renouvellement de convention pour le double diplôme DIET, porté conjointement par l'USMB et l'UNIVDA (Université de la Vallée d'Aoste) est nourrie par la volonté de poursuivre et d'accroître les relations des deux partenaires et de permettre ainsi une continuité avec le double diplôme grade licence (USMB-UNIVDA) existant depuis 2003.

Le double diplôme permet notamment de renforcer nos relations transfrontalières avec le Département de sciences économiques et politiques (*Dipartimento di Scienze economiche e politiche*) de l'*Università della Valle d'Aosta*.

Cette coopération internationale poursuit plusieurs objectifs :

- Développer l'attractivité du territoire transfrontalier pour des étudiants provenant d'autres horizons géographiques et universitaires ;
- Participer au renforcement de l'intégration économique et linguistique du territoire transfrontalier ;
- Faciliter la mobilité transfrontalière et l'insertion professionnelle des étudiants issus du cursus ;
- Apporter des compétences aux petites et moyennes entreprises en mettant l'accent sur les stages de formation ;
- Mettre en réseau des entreprises transfrontalières via les stages et les conventions établies avec les deux universités ;
- Mettre en place une formation de qualité pérenne et contribuer ainsi au développement et à la valorisation du territoire transfrontalier.

## Modalités pédagogiques

### Atouts

- Formation professionnalisante de qualité avec cours de langues étrangères en petits groupes, stage de longue durée au second semestre du M2, suivi individualisé du projet professionnel de l'étudiant, obtention d'un diplôme binational de Master.
- Situation géographique des deux universités partenaires dans une vaste aire transfrontalière qui lie la France, l'Italie et la Suisse, pour une formation visant à renforcer précisément le profil international et transfrontalier des étudiants et à offrir par ailleurs aux entreprises, organisations et institutions de cette vaste zone un bassin potentiel de recrutement de personnels compétents et aptes à s'adapter à des réalités professionnelles internationales ou plus spécifiquement transfrontalières.
- Continuité qu'offre le double diplôme DIET avec la Licence LEA (côté USMB) et la Licence en Sciences de l'économie et de la gestion entrepreneuriale (*Corsi di laurea in Scienze dell'economia e della gestione aziendale*, côté UNIVDA).
- Expérience de partenariat solide entre le département LEA et l'UNIVDA pour la construction et la gestion de doubles diplômes : le double diplôme de Licence depuis 2003 et le double diplôme DIET (ouvert à la rentrée 2016).
- Le diplôme répond à des besoins des entreprises et organisations en personnels dotés d'une culture d'entreprise et managériale qui soient ouverts au développement international par leurs compétences techniques, interculturelles et linguistiques, ces dernières reposant sur la maîtrise d'au moins deux langues étrangères.

## Programme

L'offre de formation du double diplôme de Master DIET s'appuie d'un côté sur des cours du Master LEA *IO* (Internationalisation des Organisations), de l'autre sur l'offre de formation du Master italien en Economie et politiques du territoire et de l'entreprise (*Laurea magistrale in Economia e politiche del territorio e dell'impresa*).

Le Master LEA *IO* forme de futurs professionnels compétents dans deux langues étrangères et capables d'évoluer dans un contexte d'affaires international, de comprendre un environnement complexe et de s'adapter à des situations changeantes impliquant des acteurs aux cultures diverses. Ces compétences reposent sur des connaissances solides dans les domaines du management, de la géopolitique et de l'économie.

Le Master en Economie et politiques du territoire et de l'entreprise (*Laurea magistrale in Economia e politiche del territorio e dell'impresa*) a pour objectif d'explorer et d'approfondir les modalités de valorisation des territoires, et plus spécifiquement des zones de montagne. Ce Master développe d'une part des connaissances et des compétences relatives aux secteurs classiques du management (administration, gestion, stratégie d'entreprise, organisation d'entreprise, production, marketing, finances), d'autre part des compétences spécifiques dans l'analyse des politiques publiques dans les domaines économiques, juridiques, historiques, socio-culturels et linguistiques.

La formation donnée dans le cadre du Master DIET, élaborée conjointement par les partenaires, est ainsi destinée à former des spécialistes dans les domaines suivants : marketing international, commerce international, promotion territoriale, développement international, négociation internationale.

## Organisation

Le parcours de formation s'organise sur deux ans comme suit :

- la première année (M1), tous les étudiants du parcours suivent les cours du Master en Economie et politiques du territoire et de l'entreprise à l'UNIVDA ;

- la deuxième année (M2) :

> au premier semestre : tous les étudiants du parcours suivent un panel bien défini de cours issus du Master Langues Etrangères Appliquées à l'Internationalisation des Organisations à l'USMB.

> au second semestre : tous les étudiants partent en stage obligatoire ; ils seront incités à faire leur stage obligatoire du semestre 2 en dehors de leur pays d'origine et dans une entreprise ouverte sur l'international et/ou le transfrontalier.

Flux étudiants : 20 étudiants au maximum par année pour le double diplôme, se subdivisant en : 10 étudiants USMB max. et 10 étudiants UNIVDA max. par année.

## Modalités d'obtention

Pour obtenir le double diplôme les étudiants doivent avoir validé leur M1 à l'UNIVDA et leur M2 à l'USMB (1<sup>er</sup> semestre du M2 + stage obligatoire).

## Profil des candidats et régime d'inscription

Admission en M1 Master en Economie et politiques du territoire et de l'entreprise - Laurea magistrale in Economia e politica del territorio e dell'impresa / Vaut inscription en M1 Master Langues Etrangères Appliquées à l'Internationalisation des Organisations/Langues Etrangères Appliquées

### **Pour les étudiants italiens :**

- Conditions réglementaire d'accès : avoir un titre de diplôme de *Triennale* (équivalence : Licence)
- Prérequis pédagogiques :
- Maîtriser l'anglais et le français au minimum au niveau B2 du Cadre Européen ;
- Avoir des notions dans le domaine de l'économie-gestion

### **Pour les étudiants français (ou étrangers) :**

■ Condition réglementaire d'accès : titulaire d'une licence Langues Etrangères Appliquées ou par un dossier d'équivalence, pour les étudiants français, européens et étrangers via l'application « EQUIV ». Titulaire également d'une Licence autre que LEA ou d'un diplôme équivalent (comme MBA, Bachelor, Ecole de Commerce, Licence Professionnelle, VAE).

- prérequis pédagogiques :
- Maîtriser l'anglais et l'italien au minimum au niveau B2 du Cadre Européen ;
- Avoir des notions dans le domaine de l'économie-gestion

● Admission en M2 Master Langues Etrangères Appliquées à l'Internationalisation des Organisations/Langues Etrangères Appliquées/ Vaut inscription en M2 Master en Economie et politiques du territoire et de l'entreprise

### **Pour les étudiants italiens et français :**

■ Les étudiants engagés dans ce parcours de formation et qui ont validé leur M1 (ou sur le point de l'être pour les étudiants italiens) doivent candidater sur dossier selon la procédure mise en place par l'Université de Savoie Mont Blanc.

L'admission en M2 en France est liée aux potentialités d'encadrement pédagogique, aux possibilités de stage et aux perspectives d'insertion professionnelle. Les motivations et intérêts du candidat ainsi que son projet professionnel sont également pris en compte.

Les établissements partenaires examineront conjointement les dossiers des candidats au double diplôme.

## Débouchés

### Poursuite d'études :

- Si poursuite d'études hors USMB : Doctorat en Sciences de Gestion
- Si poursuite d'études à l'étranger : PhD in Management Science

### Métiers visés et insertion professionnelle (*liste indicative et non exhaustive*) :

- Chargé.e du développement territorial
- Chargé.e de la promotion du territoire
- Responsable export
- Chargé.e d'études économiques
- Responsable du développement international

## Aspects budgétaires

### Coût pour l'USMB

Les jurys étant binationaux, un voyage à Aoste pour un enseignant de l'USMB, ainsi que l'invitation d'un collègue de l'UNIVDA sont envisagés si les circonstances le permettent.

### Droits d'inscription :

Les droits d'inscription sont acquittés dans l'université d'origine pour chaque année d'étude (droits nationaux en vigueur).

## Informations complémentaires

### Niveau d'entrée :

Licence 3 obtenue ou équivalent (pour une entrée en M1)

### Composante porteuse du parcours : LLSH

**Lieu des cours :** M1 à l'UNIVDA ; M2 (1er semestre) à l'USMB (composante LLSH)

**Date d'ouverture : septembre 2021**

### Responsable du parcours :

pour l'USMB : Fabrice De Poli (MCF, Département LEA)